

**Intervention du GODF
à la Cérémonie d'hommage à la République
Place du Panthéon – 21 septembre 2012**

Mesdames et Messieurs les élus de la République,
Mesdames et Messieurs,
Soeurs et Frères,
Chers Amis,
Citoyennes, Citoyens,

Le Grand Orient de France que je représente à la demande de son nouveau Grand Maître, José Gulino, retenu en province, ne peut que se féliciter de cette célébration du 220ème anniversaire de la République avec l'organisation de cette belle manifestation, dont je remercie sincèrement les initiateurs et à laquelle nous sommes très heureux de nous associer.

Car il s'agit bien d'une célébration de la République et non d'une commémoration d'une simple date anniversaire. Et ce jour devrait pouvoir légitimement faire partie, dans les années à venir, de notre calendrier événementiel régulier, tant la part que les Francs Maçons ont pris à la construction de la République est grande.

Je le dis sans aucunement vouloir réécrire une histoire de France à la seule gloire des Francs Maçons. Car si nous avons connu des frères monarchistes, contre-révolutionnaires ou peu courageux par légitimisme politique naturel, à l'opposé, je ne vous citerai pas, de peur d'être trop long, la liste interminable de nos frères engagés dans la Grande Révolution, dans la défense de la Commune contre Thiers ou dans la Résistance contre l'occupation nazie et le régime collaborationniste de Pétain, et qui ont payé cette détermination sans faille de leur liberté, voire de leur vie.

Je ne vous citerai pas non plus, par peur de lasser, les nombreuses lois de la République française qui doivent, pour partie ou en totalité, au travail des Frères et des Loges du GODF, comme à l'engagement dans la vie politique de ces maçons, élus de la République, et qui concernent tout aussi bien le droit du travail, l'enseignement scolaire, les libertés...

La France souffre d'une tare institutionnelle. Nous sommes l'un des premiers pays à avoir écrit une Constitution : c'était en 1791. Nous voulions constituer le pouvoir. Qu'il vienne des citoyens, et revienne devant eux. Qu'il soit clairement attribué et correctement exercé. 150 ans durant, nous avons été ballotés de gauche à droite. Lorsque nous voulions changer de gouvernants, nous changions de régime. Au XIX^e siècle, nous ne nous accordions pas sur le régime légitime : démocrates et contre-révolutionnaires, monarchistes et républicains s'affrontaient encore. Au XX^e siècle, cette guerre fut atténuée, l'Eglise ralliée, les républicains et les monarchistes accordés – à quelques Maurras ou Pétain près. A peine réconciliés sur la modernité, accordés sur la République, engagés pour la démocratie, nous connûmes d'autres déchirements ; deux guerres mondiales, suivies de guerres coloniales, rien de moins. Après la guerre d'Algérie et le retour de De Gaulle qui voulut la V^e République, nous voilà avec une Constitution ambiguë (1958), une constitution impériale (1962), puis une constitution duale, avec tantôt cohabitation délétère, tantôt présidentialisme monarchique.

Cette réflexion est coutumière aux maçons du GODF qui travaillent dans leurs loges à « *l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'Humanité* ». Notre méthode de travail, toute d'émancipation, a pour objet de construire des citoyens, égaux en droits et devoirs, dans un espace-temps particulier et de préfigurer la « *République à couvert* » dont certains auteurs parlent très bien et mériteraient d'être lus pour éviter les marronniers habituels de journalistes à sensation sur nos habitudes de secret.

De « symbole », la Révolution de 1789, et sa Première Constitution, la Première république, redeviennent une « espérance ». L'idéal de 1789 tend à nouveau à l'universel, avec cette première Déclaration des droits, comme un immense appel à la liberté, c'est à dire ce qu'il reste pour tous les peuples frappés par le malheur.

Oui, constatons-le avec tristesse et gravité, nous sommes à nouveau en 1788 sur de nombreux aspects. La paix est menacée ; la pauvreté s'accumule. Le racisme et les

intégrismes lancent leurs éperviers et font des ravages dans toutes nos sociétés. La laïcité, quand elle était appliquée dans certains Etats, est à nouveau contestée par les intégrismes religieux. Des archaïsmes moraux s'installent à nouveau. L'irrationnel gagne les esprits.

Bref, nos espoirs sont blessés. Mais notre volonté et notre lucidité restent intacts.

C'est dans cet esprit, et fort de cette conviction, que le Grand Orient de France va s'atteler -plus modestement qu'à une Constituante- à la rédaction de Cahiers de doléances que nous remettrons, le moment venu, aux pouvoirs publics.

C'est toujours avec cette même fermeté que nous soutenons l'inscription dans la Constitution du titre Premier de la loi du 9 décembre 1905 portant séparation des Eglises et de l'Etat et dont l'article premier dispose dans une formule prémonitoire aujourd'hui – et particulièrement au seuil de la folle semaine que nous venons de vivre - : « La République assure la liberté de conscience ».

Oui, face à ce Panthéon des hommes et femmes illustres, ne doutons pas que la raison triomphera et assurera le destin de la liberté !

Vive la République !

Alain SIMON

Conseiller de l'Ordre,

Grand Officier Chargé de la Laïcité